



### Question écrite de M. Cools sur les poubelles dans le Parc Brugmann

La présence de poubelles dans un parc comme le parc Brugmann contribue à la propreté du parc. Plusieurs poubelles ont été enlevées dans ce parc et n'ont pas encore été remplacées. Pouvez-vous m'informer si ce sera le cas bientôt et quand ? Combien le parc compte-t-il de poubelles ? Ce nombre est-il suffisant ?

#### Réponse :

En 2022, 5 poubelles tout-venant en fonte ont été enlevées et remplacées par 5 ilots de tri (avec chacun deux poubelles, une poubelle tout-venant et une poubelle PMC+) grâce à un partenariat avec Bruxelles Environnement, Bruxelles Propreté et Fost Plus et suite à son approbation à l'unanimité par le Conseil communal en 2021.

Il faut ajouter aux 5 ilots de tris les 14 poubelles en fonte restantes ainsi que les poubelles situées au niveau des entrées du parc Brugmann, bien qu'à l'extérieur de celui-ci. Elles participent néanmoins de la gestion des déchets et de la propreté du parc.

Le service vert reçoit peu de plaintes quant à la présence de déchets ou au nombre insuffisant de poubelles au parc Brugmann. Il n'est pas prévu d'ajouter des poubelles supplémentaires. Le parc Brugmann compte beaucoup de poubelles. Dans certains cas, celles-ci sont situées à quelques dizaines de mètres.

Il n'y a pas de problématique de débordement des poubelles et peu de déchet dans le parc, quelle que soit la saison et la fréquentation, à l'exception ponctuellement des zones récréatives (aire de jeux et tables de pique-nique).

En conséquence, le service vert mène au contraire une réflexion quant à la diminution progressive du nombre de poubelles au parc Brugmann. En parallèle, le service vert projette de remplacer la totalité des poubelles tout venant par des ilots de tri. Un marché est en cours de rédaction avec la centrale des marchés pour l'achat d'ilots de tri à placer aux parcs Montjoie et Brugmann, avec une priorité pour ce premier qui ne dispose d'aucun ilot de tri. Selon leur cout, l'ensemble serait à acheter cette année ou à proposer lors des prochaines discussions budgétaires, c'est-à-dire pour l'année 2025.